

Marie-Christine VERGIAT

Députée



Européenne



Agir en Europe avec et pour les citoyens
Liberté - Égalité - Paix - Justice - Solidarité

Blog

TOUTE MON ACTIVITÉ
PARLEMENTAIRE SUR
INTERNET

<http://mcvergiat.over-blog.com>
et bientôt sur
www.eurocitoyenne.fr

Libertés publiques

AFFAIRE SWIFT :
L'UNION EUROPÉENNE
NE DOIT PAS
RENONCER AUX
DROITS
FONDAMENTAUX p. 2

Écologie

SOMMET DE
COPENHAGUE POUR LE
CLIMAT : LES PROPOSI-
TIONS DU FRONT DE
GAUCHE p. 3

Agriculture

POUR UNE NOUVELLE
POLITIQUE AGRICOLE
p.4



Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique
European United Left/Nordic Green Left
Groupe Parlementaire - Parliamentary Group
PARLEMENT EUROPÉEN - EUROPEAN PARLIAMENT

PORTER MES COMBATS JUSQU'AU PARLEMENT EUROPÉEN

Militante de la citoyenneté élue députée européenne le 7 juin dernier sur la liste Front de gauche dans le Sud Est, j'ai à cœur d'essayer de rendre compte au mieux de mon mandat.

J'ai souhaité publier cette première lettre avant la fin du mois de janvier afin de présenter mes vœux pour 2010 à chacune et chacun de celles et de ceux qui auront envie de la lire, à leurs proches, et ces vœux s'adressent, bien évidemment, aussi aux causes qui, j'espère, nous seront communes.

Afin de continuer de mener les combats qui ont toujours été les miens comme militante associative, j'ai décidé de siéger dans les commissions « Culture et Education » et « Libertés civiles, Justice et affaires intérieures », et sur le plan international dans les délégations Maghreb et ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique).

A travers cette lettre, je veux essayer de vous faire connaître quelques unes des actions que j'ai menées avec mes ami(e)s de

la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique pour contribuer à construire une autre Europe : une Europe de liberté, d'égalité, de paix, de solidarité et de justice.

Pour en savoir plus, je vous invite à me rejoindre sur mon blog : mcvergiat.over-blog.com et bientôt sur mon site www.eurocitoyenne.fr avec lequel je souhaite vous aider à mieux partager ces combats.

D'ici quelques semaines, auront lieu les élections régionales, je me félicite que la démarche initiée lors des élections européennes avec le Front de gauche se poursuive et s'élargisse. Ainsi, pourrions-nous tous ensemble oeuvrer à un nouveau modèle de développement, plus démocratique, qui redonne priorité à l'intérêt général, à la lutte contre les inégalités, à la satisfaction des besoins humains et au respect des équilibres naturels.

À très bientôt,
Marie-Christine VERGIAT

Solidarité

HAÏTI : POUR UNE VÉRITABLE CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE RECONSTRUCTION ET DE DÉVELOPPEMENT

Le peuple haïtien appauvri année après année, ne disposant ni de système d'alerte sur les séismes, ni d'infrastructures et de bâtiment solides a été inséré dans la tenaille d'une incroyable catastrophe. Le Groupe GUE/NGL au Parlement européen a demandé que les institutions européennes soutiennent et aident à la préparation

d'une véritable Conférence internationale de reconstruction de Haïti, en l'aidant à disposer des moyens de prévention climatique et sismique.

Cette conférence doit aussi prévoir un plan de développement de Haïti, qui respecte sa souveraineté populaire et économique.

URGENCE POUR LES DROITS DE L'HOMME EN GUINÉE - CONAKRY ! LE PARLEMENT EUROPÉEN DOIT S'ENGAGER

LE 29 SEPTEMBRE 2009,
UNE MANIFESTATION PACIFISTE
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
GUINÉENNE A ÉTÉ RÉPRIMÉE
DANS LE SANG :
PLUS DE 150 MORTS,
PLUS DE 1.250 BLESSÉS
AUXQUELS DOIVENT
S'AJOUTER DE NOMBREUSES
FEMMES VIOLÉES.

En ce moment, des commissions de travail se mettent en place à Conakry entre la junte et l'opposition pour négocier la composition du futur gouvernement de transition en Guinée. Le 7 octobre 2009, répondant à l'appel au secours de la société civile guinéenne, le groupe GUE/NGL au Parlement européen a obtenu un débat en séance publique sur la répression organisée par la junte militaire en Guinée Conakry en demandant :

- la condamnation expresse de la répression, l'arrêt des persécutions et la libération de toutes les personnes emprisonnées,

- la mise en place d'une commission d'enquête internationale sur les faits qui se sont produits le 29 septembre et dans les jours qui ont suivi en Guinée,
- l'adoption de sanctions adaptées pour tous les auteurs des crimes commis,
- le gel de toute aide autre qu'humanitaire et alimentaire et notamment la suspension temporaire immédiate de la Guinée de l'Accord de Cotonou et de l'accord de partenariat sur la pêche entre l'UE et la Guinée,
- la mise en œuvre des moyens permettant l'engagement rapide d'un processus démocratique et l'organisation rapide d'élections.

Libertés publiques

« NOS CONCITOYENS ONT
DROIT À LA SÉCURITÉ,
MAIS CE DROIT DOIT ÊTRE
MIS EN ŒUVRE SANS QUE
NOUS SOYONS OBLIGÉS
DE VIVRE DANS UNE
SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE
SOCIAL ET DE FICHAGE
GÉNÉRALISÉ. »

Marie-Christine Vergiat

AFFAIRE SWIFT : L'UNION EUROPÉENNE NE DOIT PAS RENONCER AUX DROITS FONDAMENTAUX

On sait, depuis 2006, suite à des révélations dans la presse aux Etats-Unis, que la société américaine de droit belge Swift a transmis clandestinement depuis les attentats du 11 septembre 2001, au Département du Trésor américain, des dizaines de millions de données confidentielles concernant les opérations bancaires.

Malgré cette violation flagrante des droits, européen et belge, de protection des données personnelles, ce transfert n'a jamais été remis en cause. Le groupe GUE/NGL a proposé un amendement pour la suspension de l'accord UE-USA sur la transmission des données s'il ne respecte pas les droits

fondamentaux et la protection des données personnelles.

Or, une majorité de députés a voté contre cet amendement. Nouveau rebondissement, le 20 janvier 2010 en séance plénière, le Conseil européen a prétexté des problèmes techniques de traduction pour justifier la non transmission au Parlement de l'accord provisoire sur le transfert des données interbancaires Swift entre l'Europe et les Etats-Unis. Et, comble de mépris de la démocratie, cet accord qui entrera en vigueur le 1er février n'a été transmis officiellement au Parlement que le 25 janvier et examiné en plénière le 10 février.

Développement



LA DROITE EUROPÉENNE CONFIRME SA CONCEPTION INJUSTE DU DÉVELOPPEMENT !

Nous avons voté contre la résolution du Parlement européen sur le programme de développement de Doha (PDD) adopté par la conférence ministérielle de l'OMC du 2 décembre 2009. Les conclusions de cette conférence poursuivent dans la voie de la libéralisation des échanges commerciaux et des services, y compris des services financiers et des services publics, au prétexte qu'elle profiterait à l'ensemble des membres de l'OMC. La droite a rejeté les amendements visant la protection des services

publics et la capacité des gouvernements des Etats membres de l'OMC à réglementer l'offre de services publics, tels que la santé, l'éducation, la culture, l'eau, l'énergie, etc. Il en a été de même des demandes de garantie pour les pays en développement et ACP de pouvoir adopter des politiques et des mesures assurant l'amélioration de leurs conditions de vie, leur secteur agricole, leur sécurité alimentaire, etc., et de prise en compte leurs situations spécifiques dans différents domaines.

POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE



Le lundi 14 décembre a eu lieu au Parlement européen à Strasbourg un débat sur la crise dans le secteur agricole. La Commissaire à l'agriculture, la danoise Mariann Fischer Boel, a expliqué la situation critique des exploitations agricoles par les effets de la crise économique. Mon collègue Patrick Le Hyaric lui ai rétorqué qu'elle était plutôt le résultat des politiques de dérégulation poussées par la Commission : « Oui, a-t-il insisté, les petits et moyens paysans n'en peuvent plus. Mais, ce n'est pas le résultat de problèmes techniques. C'est le résultat de votre politique, des dérégulations que vous avez poussées, de la casse des principes fondamentaux de la politique agricole commune, de votre refus de revenir à une rémunération du travail par des prix minimum et de votre libre-échange intégral contre le principe de la préférence communautaire.

Le moment est venu, à la veille d'une nouvelle réforme de la politique agricole commune, de considérer le travail agricole comme une mission d'intérêt général, contributeur du bien public commun humain.

Une nouvelle politique agricole doit donc aussi être une politique alimentaire, environnementale et territoriale.../... Cela impliquerait la rémunération du travail par des prix minimum de base, une agriculture productrice de valeur ajoutée et d'emploi, un développement agricole respectueux des souverainetés alimentaires, contributrice à l'amélioration de l'environnement et du climat, à la lutte contre la famine.

Tout montre aujourd'hui que l'efficacité sociale, environnementale, sanitaire passe par une agriculture basée sur des exploitations agricoles à taille humaine nombreuses, paysannes et non industrielles. »

SOMMET DE COPENHAGUE POUR LE CLIMAT : LES PROPOSITIONS DU FRONT DE GAUCHE

A Copenhague, les chefs d'Etats n'ont pas entendu les exigences citoyennes pour la planète, l'environnement et un autre type de développement.

Mais la régulation mondiale des atteintes à l'environnement est une nécessité pressante, comme celles des marchés financiers et de l'internet.

Lors du Sommet, la délégation du Front de Gauche et de l'Alliance des Outre-mer a porté neuf grandes exigences. Elles restent d'actualité et à disposition de toutes celles et ceux qui agissent pour un nouveau mode développement, protecteur de la planète, de la nature et des hommes :

- La création d'un fonds d'adaptation aux changements climatiques conséquent, à la hauteur des enjeux ; financé d'une part par les pays qui émettent le plus de CO2 et par les pays les plus riches, et d'autre part par une taxe carbone mondiale ainsi qu'une taxe sur les transactions financières. Ce fonds devra venir en plus et non en soustraction des aides publiques au développement.
- La création d'une organisation internationale, telle l'OMC, qui se voit attribuer pour charge la

régulation des questions du changement climatique et de l'environnement, et la gestion des fonds d'adaptation aux changements climatiques.

- La pleine prise en considération de la position des Etats insulaires ; de très nombreuses îles étant directement menacées de disparition par les effets des changements climatiques.

- Une priorité de la prise en compte du problème de la déforestation

- L'abandon du système d'échange de droits d'émission de carbone qui constitue un vrai droit à polluer.

- La création d'une norme mondiale valorisant la production d'énergie propre et non émettrice de carbone.

- L'instauration de contraintes sur les industries pour les obliger à rechercher des solutions moins polluantes.

- La nécessité de créer des obligations pour que les transports (avions, bateaux, voitures) deviennent moins polluants.

- L'instauration d'obligations favorisant le tri et le recyclage des déchets (industriels, agricoles et ménagers).

**CHANGER DE POLITIQUE
POUR ARRÊTER
DE CHANGER LE CLIMAT**

UE/TUNISIE : LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES NE PEUVENT PASSER AVANT LES DROITS DE L'HOMME

Ma vidéo sur la situation en Tunisie



<http://mcvergiat.over-blog.com/>

A l'heure où ces lignes sont écrites, le journaliste tunisien Taoufik Ben Brik est maintenu en prison dans l'attente du verdict en appel le 30 janvier. Je veux lui adresser tout mon soutien. Le 21 janvier, je me suis félicité de l'organisation du débat au Parlement Européen sur les Relations UE/Tunisie, auquel le groupe GUE/NGL a largement contribué. Mais j'ai regretté que ce débat n'ait pas abouti au vote d'une résolution. Les accords de partenariat de l'Union comportent désormais

des clauses relatives à la démocratie et aux droits de l'Homme. Ces clauses doivent être examinées avec la même vigilance que les clauses économiques.

C'est pourquoi nous entendons demander à la Commission et au Conseil quelles mesures ils entendent prendre pour que la Tunisie tienne enfin ses engagements en matière de démocratie et de droits de l'Homme dans le cadre des accords actuels et refusent tout début de négociation d'un statut avancé dans une telle situation.

Culture

De très importants dossiers vont venir à l'ordre du jour de la Commission « Culture et Éducation » : la bibliothèque numérique Europeana, les rapports « Universités et Entreprises », l'évaluation du processus de Bologne, etc.

2011 : ANNÉE EUROPÉENNE DU BÉNÉVOLAT POUR LE MONDE ASSOCIATIF

Avec ma collègue députée européenne Catherine Soullie, j'ai adressé une lettre à Pierre Lellouche, Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes pour lui faire part de notre préoccupation de voir le terme anglais « volunteering » traduit par le terme français « volontariat » dans l'ensemble des textes de l'Union européenne concernant « The European year of volunteering 2011 », l'année européenne du

bénévolat. Nous considérons que traduire "volunteering" par volontaire est un anglicisme qui ne correspond ni à la réalité, ni aux pratiques bénévoles en France. Le volontariat correspond à des situations juridiques très précises qui ne recouvrent en aucun cas les pratiques bénévoles, notamment parce que le volontariat est indemnisé. Au-delà des mots, il s'agit bien d'un enjeu de société.

Au Parlement européen



LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES OÙ JE PROLONGE MES ENGAGEMENTS

Au Parlement européen, j'ai décidé de siéger dans plusieurs commissions où je prolonge mes engagements citoyens et militants.

Ainsi je siège dans les Commissions : Culture & Éducation, Droits de l'Homme, Libertés civiles, Justice et Affaires inté-

rieures, et dans les Délégations Maghreb, EUROMED et ACP.

Je suis également Coordinatrice de la délégation française du Front de Gauche au sein du Groupe de la Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique et Trésorière du groupe GUE/NGL.

Contact

Marie-Christine VERGIAT
Parlement européen
Bât. Altiero Spinelli/ 07F154
60, rue Wiertz
B-1047 Bruxelles

Tél. : + 32 2 284 5831
Fax : + 32 2 284 9831
E-mail : marie-christine.vergiat@europarl.europa.eu
Blog : <http://mcvergiat.over-blog.com>
Site (prochainement) : www.eurocitoyenne.fr



La lettre d'information de Marie-Christine Vergiat, Députée européenne - N°1 janvier 2010

